



SITUATION A MADAGASCAR

Depuis le début de la crise malgache, la France n'a pas ménagé ses efforts en faveur d'une solution consensuelle permettant la restauration de l'ordre constitutionnel par l'organisation rapide d'élections crédibles.

C'est dans cet état d'esprit qu'elle a apporté son plein soutien à la médiation conduite par l'Union africaine, Les Nations Unies, l'Organisation Internationale de la Francophonie et la SADC dans l'esprit des accords de Maputo I et d'Addis Abeba.

Nous avons pris connaissance des décisions annoncées hier par le président de la Transition. La tenue d'élections rapides dès le mois de mars 2010 ne pourra contribuer à une solution durable que si leur organisation offre des garanties suffisantes de transparence, de contrôle par une commission électorale indépendante et la supervision par des observateurs internationaux.

La France invite l'ensemble des parties malgaches à reprendre le dialogue afin de renouer avec le consensus indispensable à toute sortie de crise.

Par DCP porte-parolat (), le 17/12/2009 à 13:04:07